



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

—

Union Départementale des Associations Familiales du Territoire de Belfort
Association
Siège social : 51 rue de Mulhouse – 90000 Belfort

Aux Membres de l'Assemblée générale de l'Association UDAF,

| OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UDAF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

| FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

| JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

| VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

| RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

| RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Belfort, le 16 mai 2018

SARL FCRC
Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



EUR

ACTIF		31/12/2017		31/12/2016	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	26 682	288	26 394	24 815
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Total	26 682	288	26 394	24 815
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	41 527		41 527	41 527
	Constructions	750 119	697 042	53 078	65 130
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	162 001	145 397	16 604	11 527
	Immobilisations corporelles en cours	391 659		391 659	51 540
	Total	1 345 306	842 438	502 868	169 724
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 073		10 073	7 710	
Total	10 073		10 073	7 710	
Total de l'actif immobilisé	1 382 061	842 727	539 334	202 249	
Comptes de liaison	0		0	0	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Autres stocks				
	Total				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances redevables et comptes rattachés	208		208	483
	Autres créances	63 542		63 542	34 598
Total	63 750	0	63 750	35 081	
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	523 556		523 556	514 016	
	1 166 662		1 166 662	1 292 003	
Total	1 690 218		1 690 218	1 806 019	
Total de l'actif circulant	1 753 969	0	1 753 969	1 841 100	
Charges constatées d'avance	7 528		7 528	5 622	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance			1 761 497	1 846 721	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL de L'ACTIF	3 143 558	842 727	2 300 831	2 048 970	

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



EUR

PASSIF		31/12/2017	31/12/2016
Fonds Propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	230 726	346 626
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Dons et legs		
	Subventions d'investissement		
	Réserves		
	Excédents affectés à l'investissement	412 984	340 984
	Réserve de compensation		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges d'amortissement	23 000	
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de rou	223 859	223 859
	Autres réserves	252 311	119 420
	Report à nouveau		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	176 365	176 365
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposable		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	213 945	207 367
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-45 384	-64 480	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	81 665	137 666	
Situation nette avant répartition	1 569 472	1 487 807	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	75 103	76 303	
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement			
Réserves des plus-values nettes d'actif			
Immobilisations grevées de droits			
Autres provisions réglementées			
Total	1 644 575	1 564 110	
Comptes de liaison		0	0
Provisions	Provisions pour risques	0	41 596
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés		
Total	0	41 596	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205 411	0
	Emprunts et dettes financières divers	78	0
	Dépôts et cautionnements reçus	526	526
	Total	206 016	526
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes	Redevables créditeurs	728	552
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 644	27 957
	Dettes sociales et fiscales	283 304	317 424
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 032	
	Autres dettes	56 534	96 806
Total	435 242	442 739	
Produits constatés d'avance		14 998	
Total des dettes et des produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif			
TOTAL du PASSIF		2 300 831	2 048 970



udaf
TERRITOIRE DE BELFORT

**COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



PRODUITS		2017	2016
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Prestations de services		
	Divers	1 374	1 794
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	1 712 223	1 727 356
	Subventions d'exploitations et participations	11 096	4 700
	Reprise sur amortissements, dépréciations et provi		
	Transferts de charges	18 259	28 684
Autres produits	197 932	251 645	
	Total des produits d'exploitation	1 940 883	2 014 179
Produits financiers	De participations et immobilisations financières	10 438	12 467
	Revenus autres produits financiers		
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions VMP		
	Total des produits financiers	10 438	12 467
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		0
	Exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital	1 200	3 200
	Reprises sur provisions	41 596	
	Destinées à la couverture du BFR		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Des plus-values nettes d'actif		
	Autres provisions réglementées		
Report des ressources non utilisées exercices ant.			
	Total des produits exceptionnels	42 796	3 200
TOTAL PRODUITS		1 994 117	2 029 846
EXCEDENT		81 665	137 666



udaf
TERRITOIRE DE BELFORT

**COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



CHARGES		2017	2016
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	30 236	31 674
	Services extérieurs et autres	262 385	227 112
	Impôts, Taxes et versements assimilés	95 059	119 106
	<i>Sur rémunérations</i>	<i>83 129</i>	<i>104 641</i>
	<i>Autres</i>	<i>11 930</i>	<i>14 465</i>
	Charges de personnel	1 486 305	1 460 842
	<i>Salaires et traitements</i>	<i>1 023 533</i>	<i>1 009 884</i>
	<i>Charges sociales</i>	<i>462 771</i>	<i>450 958</i>
	Dotations aux amortissements et provisions	27 981	34 831
	<i>Dotation aux amortissements des immobilisations</i>	<i>27 981</i>	<i>34 831</i>
	<i>Dotation aux amortissements des charges à répartir</i>		
<i>Dotation aux provisions sur actif circulant</i>			
<i>Dotation aux provisions pour risques et charges</i>			
Autres charges	10 359	16 254	
	Total des charges d'exploitation	1 912 324	1 889 820
Charges financières	Dotations aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	92	57
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de VMP		
	Total des charges financières	92	57
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	35	497
	Sur opérations de capital	0	1 806
	Dotations aux amortissements et provisions		
	Destinée à la couverture du BFR		
	Pour renouvellement des immobilisations		
	Des plus-values nettes d'actif		
	Aux autres provisions réglementées		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés			
	Total des charges exceptionnelles	35	2 303
TOTAL CHARGES		1 912 451	1 892 180
DEFICIT			



1. Faits Majeurs de l'exercice

1.1- Evènements principaux de l'exercice

- Reconduction de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) pour l'année 2017. Cette mesure est financée par le Conseil Général du Territoire de Belfort et fait l'objet d'une convention de 61 752,00 € pour l'année 2017.
- La dotation globale de financement de l'UDAF 90 au titre de l'activité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs s'est élevée pour l'exercice 2017 à 1 275 390,32 euros versés directement à l'association.
- La dotation globale de financement de l'UDAF 90 au titre de l'activité des délégués aux prestations familiales s'est élevée pour l'exercice 2017 à 221 222,78 euros versés directement à l'association.

1.2- Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2-Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3-Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4-Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Lors de la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, l'Institution UDAF avait opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les fonds associatifs d'ouverture



2. Informations relatives au bilan

2.1- ACTIF

2.1.1- Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2- Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.1.3.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en euros		
	Investissement directs	Crédit Bail	Emprunts
Logiciels	1 867 €		
Aménagements			
Matériel de bureau	3 228 €		
Mobilier	9 394 €		
Matériel informatique	8 095 €		
Immobilisation-en-cours *	44 708 €		205 411 €
TOTAL	157 292 €		205 411 €

* Les dépenses en immobilisation en cours correspondent aux travaux de restructuration en-cours du bâtiment de l'UDAF.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

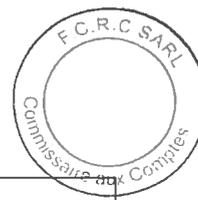
2.1.4- Immobilisations financières

2.1.4.1 Principaux mouvements :

Montant total des prêts accordés en 2017 : 10 635 euros.
Montant total des remboursements de prêts : 8 272 euros.

2.1.4.2 Types d'immobilisations

Types d'immobilisations	Valeur
Cautions versées	1 600 €
Autres immobilisations financières (prêts)	8 473 €
TOTAL	10 073 €



2.1.5- Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	10 073	8 473	1 600
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	208	208	
Autres	63 542	63 542	
Charges constatées d'avance	7 528	7 528	
TOTAL	81 351	79 751	1 600
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	10 635 €		
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 272 €		

2.1.6- Produits à recevoir

- Produits à recevoir	31 461,66 €	
Fonds spécial UNAF PART 2 reste 2017		13 550,50 €
Solde Frais de gestion 2017		15 740,53 €
Loyer FNATH 11 & 12/2017		351,64 €
Loyer FNATH S2 2017		1 054,92 €
Loyer AUTISME 90 S2 2017		93,45 €
Timbre CCSF/AAFP		670,62 €

2.1.7- Valeurs mobilières de placement

Titres	Valeur d'acquisition
CAT Caisse d'Epargne	495 000 €
Intérêts courus	28 556 €
TOTAL	523 556 €

2.1.8- Charges constatées d'avance

Il s'agit de factures concernant l'exercice 2018 mais qui sont datées et saisies au 31/12/2017. Le montant des charges constatées d'avance au 31/12/2017 s'élève à 7 528 €.



2.2- PASSIF

2.2.1- Affectation du résultat de l'exercice précédent

Fond Propres	Avant affectation	Affectation Résultat N-1	Variation +/-	Utilisation RAN Tiers Fi	Après affectation
Fonds associatif sans droit de reprise	350 146		-119 420		230 726
Réserves					
<i>Excédents affectés à l'investissement</i>	340 984	72 000			412 984
<i>Réserve de compensation des charges d'amortissement</i>	-	23 000			23 000
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR</i>	223 859				223 859
<i>Autres réserves</i>	115 900	16 991	119 420		252 311
Report à nouveau					
<i>Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs</i>	207 367	6 578			213 945
<i>Report à nouveau – dépenses non opposables aux tiers financeurs</i>	-64 480	19 097			-45 384
<i>Report à nouveau</i>	176 365				176 365
TOTAL	1 350 141	137 666	-	-	1 487 807

2.2.2- Provisions inscrites au bilan

Provisions	Solde au 01/01/2017	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2017
Provision pour risque	41 596	-	41 596-	-
Provision pour créances douteuses	-	-	-	-
TOTAL	41 596	-	41 956-	-

2.2.3- Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins d'1an	A plus d'1 an	Echéance A plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit	205 411	24 984	102 267	78 160
Emprunt et dette financière divers (1)	604	78		526
Redevables créditeurs	728	728		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 644	36 644		
Dettes fiscales et sociales	283 304	283 304		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 032	58 032		
Autres dettes	56 534	56 534		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	611 254	430 301	102 267-	78 686
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	205 411			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			



Détails des dettes fiscales et sociales

• Salaires à payer	6 026 €
• Œuvres sociales	16 104 €
• Provisions pour congés payés	177 001 €

Remarque : Le droit aux congés payés au 31 Décembre 2017 a été calculé : il reste à prendre 1 058 jours pour l'ensemble des salariés en sachant que la référence de calcul est le solde des périodes du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 et du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2017.

• Organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC, CIRRIC, CIPC, CIPS)	65 993 €
• Charges fiscales à payer (Taxe sur salaire et formation professionnelle)	18 180 €

2.2.4- Engagements pris en matière de retraite et engagement similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non Provisionné	TOTAL
I.D.R		165 127	165 127€
Engagement de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelles santé pour les salariés partis en retraite			

Description des méthodes actuarielle et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 2,03%
- Taux d'évolution des rémunérations : 1.5%
- Rotation du personnel sur la base d'un taux probable de sortie de 2%
- Taux de charges sociales : 56%



3. Informations relatives au compte de résultat

3.1- Ventilation des produits d'exploitation

Les produits de tarification de l'exercice s'élèvent à 1 712 223 euros et se décomposent ainsi :

- DGF 2017 :	1 496 613 euros
- Fonds spécial :	136 441 euros
- Subvention CG pour service MASP :	61 752 euros
- Autres dotations :	17 417 euros

Les subventions d'exploitations s'élèvent à 11 096 euros et se décomposent ainsi :

- Subvention « FAMILLATHLON »	10 896 euros
- Subvention « Goûter Noël »	200 euros

Les transferts de charges s'élèvent à 18 259 euros et se décomposent ainsi :

- Remboursement frais de timbres	1 872 euros
- Remboursement formations UNIFAF	5 978 euros
- Aide CUI	9 448 euros
- Remboursement assurances	961 euros

Les autres produits s'élèvent à 199 306 euros et se décomposent ainsi :

- participation aux mesures de protection	192 654 euros
- Cotisations	1 374 euros
- indemnité d'occupation des locaux	2 297 euros
- produits divers	2 981 euros

3.2- Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Equivalent Temps Plein
Cadres	4	4
Employés	39	33
TOTAL	41	37

3.3 Compte de résultat « PRO FORMA »

Nous présentons ci-dessous le résultat de l'UDAF en retraitant la reprise des excédents des exercices antérieurs et en ne constatant en produit que les versements reçus au titre de l'exercice.

Résultat net	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
Institution (0)	+13 870 €	+8 099 €	-15 185 €
MJAGBF (1)	+14 828 €	-2 699 €	+16 385 €
MJPM (2)	+53 928 €	+105 688 €	+57 442 €
MASP (3)	-961 €	+1 231 €	-5 245 €
Résultat net total	+81 665 €	+112 319 €	+53 397 €

(0) Pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.



(1) Au 31/12/2016 : un bénéfice de 17 301 € dont 20 000 euros repris sur les excédents antérieurs, soit une perte de -2 699 €.

Au 31/12/2017 : pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.

(2) Pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.

(3) Au 31/12/2016 : un bénéfice de 6 578 € dont 5 245 euros repris sur les excédents antérieurs, soit un bénéfice de 1 231 €.

Au 31/12/2017 : pas de retraitement lié à la reprise d'excédents.

4. Autres Informations

4.1 Information relative aux comptes bancaires des majeurs protégés.

Les avoirs détenus sur les comptes bancaires des majeurs protégés s'élèvent au 31/12/2017 à la somme de 3 173 983 euros.

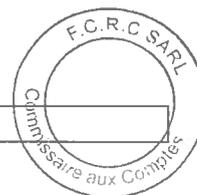


TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU 01/01/2017	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE AU 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	24 815	1 867	-	26 682
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 527			41 527
Constructions agencements	750 119			750 119
Matériel de bureau	30 023	3 228		33 251
Matériel informatique	58 785	8 095		66 880
Mobilier	52 476	9 394		61 870
Immobilisation en cours	51 540	340 119		391 659
Immobilisations financières				
Prêts FST	6 110	10 635	8 272	8 473
Dépôt et cautionnement	1 600			1 600
TOTAL	1 016 995	373 338	8 272	1 382 061

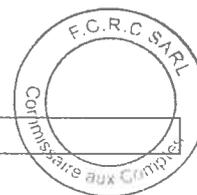


TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	VALEUR AU 01/01/2017	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR AU 31/12/2017
Immobilisations incorporelles		288		288
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions agencements	684 990	12 052		697 042
Matériel de bureau	25 880	2 021		27 901
Matériel informatique	52 674	12 996		65 670
Mobilier	51 202	624		51 826
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Prêts FST				
Dépôt et cautionnement				
TOTAL	814 746	27 981		842 727